



DIEPAT/18-780-1083 du 28/05/2018

**ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE  
ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES ATRF - REPRESENTANTS DES PERSONNELS**

Référence : article 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames, Messieurs les adjoints techniques de recherche et formation

Dossier suivi par : Mme RICARD - secrétariat de division - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'arrêté rectoral qui actualise :

- la composition de la commission administrative paritaire académique concernant le corps des :

Adjoints Techniques de Recherche et Formation

portant désignation des représentants du personnel.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*

**VU** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment son article 9  
**VU** l'arrêté rectoral en date du 30 mars 2017 portant désignation des représentants du personnel à la CAPA des adjoints techniques de recherche et de formation  
**CONSIDÉRANT** la promotion de Madame LO GUIDICE Sylvie et de Monsieur MARIOTTI Jean-Paul dans le corps des techniciens de recherche et de formation avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2017

**A R R E T E**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont désignés en qualité de **représentants du personnel** à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques de recherche et de formation à compter du 01<sup>er</sup> septembre 2017

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques


Secrétariat de division  
2018 05 ATRF PERS

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

<b>ADJOINTS TECHNIQUES DE RECHERCHE ET DE FORMATION</b>	
Titulaires	Suppléants
<p><b>Principaux de première classe</b>                      - Mme DUGOURD Hélène                      - Mme SERRIES Hélène</p>	<p>- M. BLANC Philippe                      - Mme BROSSE Véronique</p>
<p><b>Principaux de deuxième classe</b>                      - M. DRIGET Olivier                      - Mme DURAND TROUBAT Nathalie</p>	<p>- Mme PARAT Sabrina                      - Mme JOYEUX Sandrine</p>
<p><b>Première classe</b>                      - M. LAMY Jean-Louis                      - M. LEVEILLE Joël</p>	<p>- Mme MAZERAN Francette                      - M. ROME Patrick</p>
<p><b>Deuxième classe</b>                      - Mme INEDJIAN Sandra                      - Mme SPALACCI Laure</p>	<p>- Mme BOUARD Christiane                      -</p>

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 25 mai 2018



Bernard BEIGNIER